

Le nombre des constructions de logements en région parisienne doit doubler

Par **Dominique Malecot** | 13/06 | 19:02 | mis à jour à 19:09

Le nombre de logements construits chaque année en Ile-de-France est inférieur de moitié aux besoins identifiés par la loi sur le Grand Paris.



Période de réserve oblige, la préfecture d'Ile-de-France, en charge de la mise en oeuvre de la politique du logement, ne commente pas les propositions de la région. *« La région et la préfecture font le même constat, explique néanmoins en coulisses un haut fonctionnaire, l'offre est insuffisante pour satisfaire la demande et ce phénomène n'est pas nouveau, puisqu'il s'est manifesté sous des formes diverses, avec des pics dans les années 1950 et 2000. »*

La population de l'Ile-de-France s'accroît de 50.000 habitants par an depuis 1975 et l'évolution socio-économique (mariages tardifs, familles recomposées, vieillissement de la population) accentue la demande de logements. Or, depuis dix ans, le niveau des mises en chantier, à 37.000 par an, est historiquement bas, presque la moitié de l'objectif de 70.000 fixé par la loi sur le Grand Paris.

Forte pression sur le parc social

Résultat, la pénurie de logements à la portée des revenus moyens est réelle et se traduit par une forte pression sur le parc social. Près de 70 % des Franciliens peuvent prétendre à un logement social et y restent. Les raisons sont multiples et complexes. Le coût du foncier n'est pas seul en cause. Les experts pointent la multiplicité des acteurs et des intervenants (politiques, financiers, administrations, offices d'HLM, Anah, élus, régions, départements).

Pour mieux coordonner les différentes initiatives, la préfecture d'Ile-de-France s'est dotée il y a deux ans d'une structure unique en France, une Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement (DRIHL). *« L'idée est que la question du logement peut se gérer comme une chaîne, de l'hébergement d'urgence au logement classique et à l'accession à la propriété, afin de retrouver une fluidité sans laquelle personne ne quitte un logement social »,* poursuit le fonctionnaire.

Des équipes pluridisciplinaires

Pour cela, cette direction met en oeuvre des équipes pluridisciplinaires constituées de psychologues, de travailleurs sociaux et de techniciens du logement. Ces spécialistes, qui appartenaient à l'origine à des directions distinctes de la préfecture, ont dû apprendre à travailler ensemble et la « mécanique » est désormais à peu près rodée. *« La fluidité commence à s'exercer notamment entre l'hébergement et le Solibail, qui permet aux propriétaires de louer sans risques, la DRIHL est en phase de montée en puissance »,* témoigne un acteur de la filière.

Parallèlement, la préfecture a commencé à faire évoluer le comité régional de l'habitat, qui regroupe tous les acteurs du logement. *« L'année 2011 a vu la mise en chantier de près de 40.000 logements neufs dont 20.500 logements locatifs sociaux, soit plus de 30 % des*

logements sociaux financés dans toute la France », indique le site Internet de la DRIHL. En 2012, un effort financier particulier est prévu pour l'Ile-de-France, à hauteur de 226 millions d'euros d'aides directes et d'au moins 500 millions d'euros d'aides indirectes.

Écrit par **Dominique MALECOT**

[Tous ses articles](#)

Tous droits réservés - Les Echos 2012